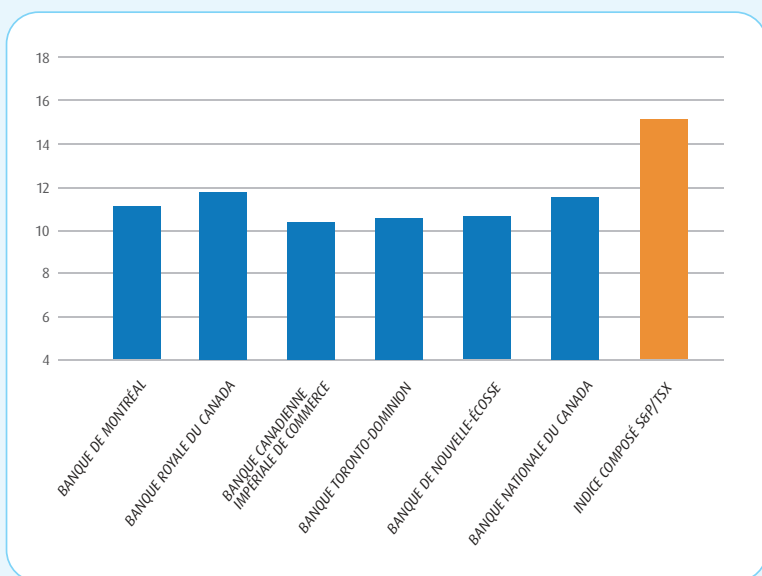


Les aubaines sur les actions bancaires ne dureront probablement pas longtemps

Les banques canadiennes se négocient actuellement à un prix relativement avantageux par rapport à l'ensemble du marché. Le ratio cours-bénéfice (C/B)¹ prévisionnel moyen des six grandes banques canadiennes est d'environ 11 fois, comparativement à près de 15 fois pour l'ensemble de la Bourse de Toronto (la « TSX »). Sur la base de leur évaluation, les banques se négocient à un **escompte de 28 %** selon un ratio cours-bénéfice prospectif. Sur le plan des cours, les banques ont accusé un retard sur l'ensemble du marché au cours des deux dernières années, avec un rendement annualisé de 0,9 % par rapport à 4,0 % pour la TSX. Elles continuent de se négocier à un cours environ 14 % inférieur à leur niveau historique.



Les banques à la traîne du marché général



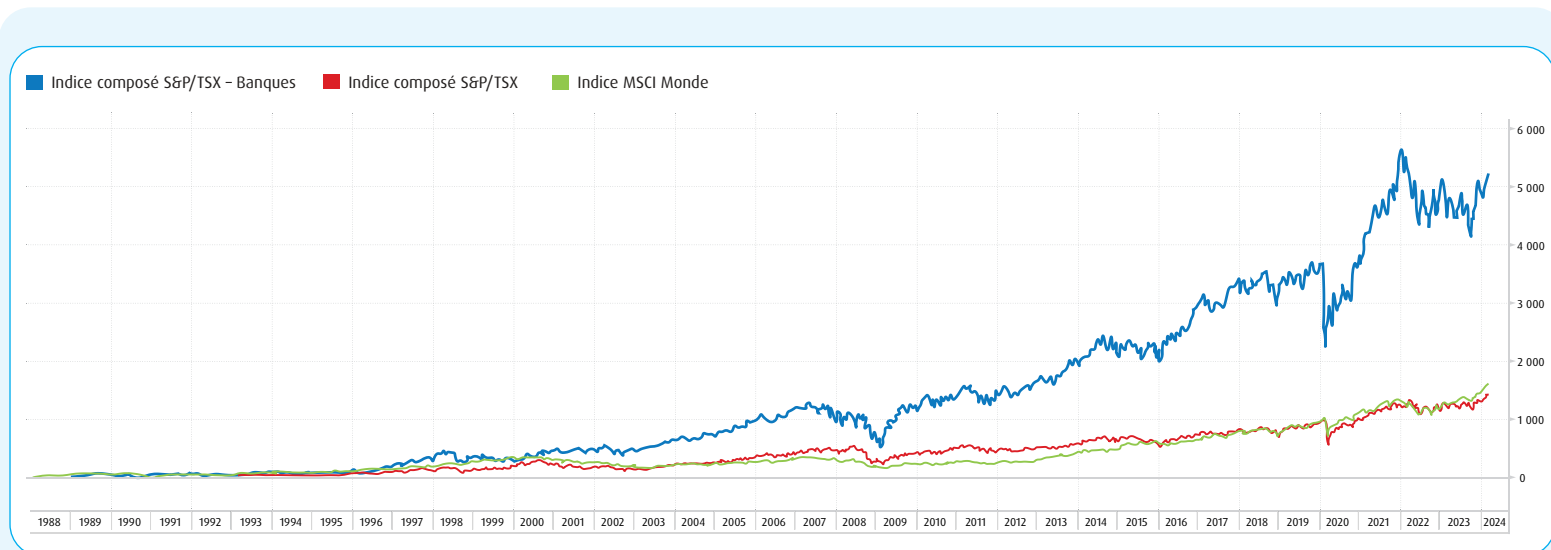
Les incertitudes entourant les taux d'intérêt ont contribué à la baisse des évaluations des six grandes banques canadiennes par rapport à l'indice composé S&P/TSX.

Sources : Bloomberg, BMO Gestion mondiale d'actifs (au 29 mars 2024).

● **Par le passé, les banques ont surpassé non seulement la TSX, mais aussi les indices mondiaux**

● Les banques canadiennes ont enregistré un excellent rendement à long terme, les investisseurs ayant récompensé les six plus grandes pour leur leurs pratiques saines et prudentes, ce qui leur permet de figurer parmi les entreprises plus performantes au monde. Selon l'indice composé S&P/TSX - Banques et en examinant les données remontant à sa date de création, le 31 décembre 1987, le groupe a affiché un rendement supérieur non seulement à l'indice composé S&P/TSX, mais aussi à l'indice MSCI Monde (en dollars canadiens).

Titre	Rendement global	Rendement annualisé
Indice composé S&P/TSX - Banques	5 206,37 %	11,57 %
Indice composé S&P/TSX	1 417,24 %	7,79 %
Indice MSCI Monde	1 610,01 %	8,14 %



Source : Bloomberg, BMO Gestion mondiale d'actifs (du 1^{er} janvier 1988 au 29 mars 2024, en dollars canadiens). Les rendements indiciaires ne tiennent pas compte des frais d'opération ni de la déduction d'autres frais et dépenses. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs.

FONDS D'INVESTISSEMENT BMO : UNE EXPOSITION EFFICACE

BMO Fonds FNB de banques canadiennes

BMO Fonds FNB de banques canadiennes procure une exposition équilibrée aux six grandes banques canadiennes. Le fonds est rééquilibré deux fois par année, lui permettant de réinvestir les profits des gagnants aux prêteurs qui ont affiché un rendement inférieur — essentiellement une stratégie d'achat à bas prix et de vente à prix élevé. La série F² du fonds a actuellement un rendement des distributions annualisé de 4,5 %³ et un RFG de 0,28 %.



250 000 \$ investis =

932,18 \$ par mois⁴

BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Les investisseurs à la recherche de rendement supplémentaire peuvent envisager le BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes qui offre une exposition au même portefeuille de base que le BMO Fonds FNB de banques canadiennes, avec l'ajout d'options d'achat sur les banques individuelles vendues afin de générer des primes sur options pour améliorer le rendement du portefeuille. La série F de ce fonds a actuellement un rendement des distributions annualisé de 7,2 %³ et un RFG de 0,73 %.



250 000 \$ investis =

1 500,32 \$ par mois⁵

Rendement du fonds (%)	Cumul annuel	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création	Date de création
<u>BMO Fonds FNB de banques canadiennes – série F</u>	5,7	14,9	-	-	2,5	29 mai 2022
<u>BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes – série F</u>	4,9	10,6	5,2	7,1	7,8	27 avril 2016

Au 29 mars 2024.

CODES DE FONDS

BMO Fonds FNB de banques canadiennes

Codes FundSERV	Frais d'acquisition*	RFG (%)
Conseiller	BM099262	1,41
T6	BM034262	1,41
F (à honoraires)	BM095262	0,28
F6	BM036262	0,28

BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Codes FundSERV	Frais d'acquisition*	RFG (%)
Conseiller	BM099765	1,63
F (à honoraires)	BM095765	0,73

* Frais d'acquisition = frais de vente. RFG au 29 mars 2024.

- ¹ Ratio C/B prévisionnel = ratio permettant d'évaluer une société en mesurant son cours actuel par rapport à son bénéfice par action (BPA) prévu.
- ² Les parts de série F ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent à des programmes intégrés admissibles ou qui ont ouvert un compte à frais fixes auprès de leur courtier inscrit qui a conclu une entente relative à la série F avec BMO Investissements inc.
- ³ Rendement des distributions annualisé au 29 mars 2024. Ce rendement est calculé en divisant la plus récente distribution régulière, ou distribution prévue (à l'exclusion des distributions de fin d'exercice supplémentaires), annualisée selon la fréquence, par la valeur liquidative courante. Le calcul du rendement ne tient pas compte des distributions réinvesties.
- ⁴ 250 000 \$ investis le 29 mars 2024 généreraient 932,18 \$ par mois ($250\,000\ \$ / 9,3866\ \$ = 26\,633,71$ parts payant 0,035 \$ par part).
- ⁵ 250 000 \$ investis le 29 mars 2024 généreraient 1 500,32 \$ par mois ($250\,000\ \$ / 11,1643\ \$ = 22\,392,81$ parts payant 0,067 \$ par part).

Déclarations

Les placements dans des fonds d'investissement peuvent donner lieu à des commissions, à des frais de gestion et à d'autres frais (le cas échéant). Les placements dans certaines séries de titres de fonds d'investissement peuvent donner lieu à des commissions de suivi. Veuillez lire l'aperçu du fonds, l'aperçu du FNB ou le prospectus du fonds d'investissement concerné avant d'investir. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas nécessairement indicatif de leur rendement futur. Les distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées ou éliminées.

Pour obtenir un sommaire des risques associés à un placement dans les fonds d'investissement BMO, veuillez vous reporter aux risques énoncés dans le prospectus. Les séries FNB des fonds d'investissement BMO se négocient comme des actions, leur valeur marchande fluctue et elles peuvent se négocier à escompte par rapport à leur valeur liquidative, ce qui peut accroître le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées ou éliminées.

Les fonds d'investissement BMO sont gérés par BMO Investissements inc., société de gestion de fonds d'investissement et entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

Les parts de série F ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent à des programmes intégrés admissibles ou qui ont ouvert un compte à frais fixes auprès de leur courtier inscrit qui a conclu une entente relative à la série F avec BMO Investissements inc.

Le rendement des distributions est calculé en utilisant la distribution régulière la plus récente, ou la distribution prévue (qui peut être fondée sur le revenu, les dividendes, le remboursement de capital et les primes d'options, selon le cas), et en excluant les distributions de fin d'exercice additionnelles, et les distributions spéciales réinvesties annualisées, divisées par la valeur liquidative courante. **Les distributions ne sont pas garanties et peuvent fluctuer, être modifiées ou être éliminées. Les taux de distribution peuvent changer sans préavis (à la hausse ou à la baisse) selon la situation du marché et les fluctuations de la valeur liquidative.** Le versement des distributions ne doit pas être confondu avec le rendement d'un fonds commun de placement BMO ou le taux de rendement du fonds. Si les distributions versées par le fonds commun de placement BMO sont supérieures au rendement du fonds d'investissement, votre placement initial perdra de la valeur. Les distributions versées du fait de gains en capital réalisés par un fonds commun de placement BMO, ainsi que le revenu et les dividendes accumulés par un fonds commun de placement BMO, font partie de votre revenu imposable de l'année où ils ont été versés. **Le prix de base rajusté est réduit du montant de tout remboursement de capital. Si le prix de base rajusté est inférieur à zéro, il vous faudra payer l'impôt sur les gains en capital sur la portion du montant qui est inférieure à zéro.** Les distributions, le cas échéant, à l'égard de toutes les séries de titres d'un fonds d'investissement BMO (sauf la série FNB) sont automatiquement réinvesties dans des titres supplémentaires de la même série du fonds d'investissement BMO applicable, à moins que le détenteur de titres ne choisisse par écrit de recevoir des distributions en espèces. Pour les titres de série FNB d'un fonds d'investissement BMO, les distributions, le cas échéant, peuvent être versées en espèces ou réinvesties automatiquement dans des titres de série FNB supplémentaires du fonds d'investissement BMO concerné et les titres de série FNB seront immédiatement regroupés afin que le nombre de titres de série FNB en circulation après la distribution correspondent au nombre de titres de série FNB en circulation avant la distribution. Si un détenteur de titres participe à un régime de réinvestissement des distributions, celles-ci, le cas échéant, seront automatiquement réinvesties dans des titres de série FNB supplémentaires du fonds d'investissement BMO concerné conformément au régime de réinvestissement des distributions. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la politique en matière de distributions du fonds d'investissement BMO concerné dans le prospectus simplifié.

Tout énoncé qui repose nécessairement sur des événements futurs peut être une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement. Elles comportent des risques, des éléments d'incertitude et des hypothèses. Bien que ces déclarations soient fondées sur des hypothèses considérées comme raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne seront pas sensiblement différents des résultats attendus. L'investisseur est prié de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Concernant les déclarations prospectives, l'investisseur doit examiner attentivement les éléments de risque décrits dans la version la plus récente du prospectus simplifié.

Le présent document est fourni à titre informatif. Les renseignements qui figurent dans le présent article ne constituent pas ni ne doivent être interprétés comme constituant des conseils en placements, en fiscalité ou d'ordre juridique. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction des objectifs d'investissement de chaque personne et des conseils professionnels doivent être obtenus dans toutes les circonstances.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce sous laquelle BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements inc. exercent leurs activités.

^{MD/MC} Marques déposées/marque de commerce de la Banque de Montréal, utilisées sous licence.